

CD DU NOUVEAU BUREAU DE L'ANCPE

Samedi 16 mars 2019, cité scolaire Rodin à Paris, à 16h15

Présentes : Clotilde NOIZILLIER, Elisabeth DELCAMP MINVIELLE

Excusées : Christine FOCQUENY, Ali MOUSSAOUI, Samia SENAD

Invitée : Magali LAUTISSIER

Répartition du nouveau bureau :

Présidente : Clotilde NOIZILLIER

Vice Présidente : Christine FOCQUENY

Trésorière : Elisabeth DELCAMP MINVIELLE

Secrétaire : Samia SENAD

Secrétaire Adjoint : Ali MOUSSAOUI

Chargée de relations avec les annonceurs : Clotilde NOIZILLIER

Chargées de relations avec l'enseignement agricole : Elisabeth DELCAMP et Gaëlle FABBRI

Gestion des outils informatiques de communication : Elisabeth DELCAMP et Clotilde NOIZILLIER

Chargées des relations avec les ESPE : Christine FOCQUENY et Clotilde NOIZILLIER

Liaison avec les correspondants académiques : Clotilde NOIZILLIER

Liaison avec les adhérents : Elisabeth DELCAMP

Chargée de la vente au numéro : Elisabeth DELCAMP

Les membres présents du nouveau bureau précisent qu'ils se positionnent de la sorte afin de poursuivre à faire vivre administrativement l'association mais qu'ils travailleront en concertation au delà de ces formalités afin de faire vivre l'ANCPE qualitativement.

La décision est prise de modifier l'adresse du **siège social de l'association**. Celui-ci sera désormais situé chez : **Clotilde NOIZILLIER 3 lot les hauts du terne 08800 MONTHERME**. Elle se charge de faire la démarche en préfecture.

Pénélope BIARDEAU a effectué les derniers virements ce jour et donné les justificatifs ainsi que le tampon de l'association à Elisabeth DELCAMP pour la passation concernant la trésorerie. Néanmoins, aucun autre accompagnement n'a pu être fait et Elisabeth DELCAMP aura besoin de temps pour reprendre la main efficacement sur la trésorerie. Le délai est de 15 jours, 3 semaines pour que la Présidente et la Trésorière récupèrent la signature.

Modification du règlement intérieur :

Nous demandons à voter pour suspendre la clause obligeant les candidats se présentant au bureau d'avoir minimum 2 ans d'ancienneté car réel frein au niveau des candidatures. La modification est actée à l'unanimité.

Membres d'honneur :

Selon les statuts, ils sont électeurs au même titre que les adhérents à jour de leur cotisation pour l'année en cours où se déroule l'AG et le renouvellement du bureau. Or, aucune liste des membres d'honneur n'a été établie depuis 2017. Nous proposons d'en établir une pour garder le lien avec les soutiens de l'ANCPE et de faire vivre notre héritage professionnel. Après divers échanges, sont proposés en tant que membre d'honneur (sous réserve encore pour certain.es)

- Christian VITALI : accepte
- Jean Louis AUDUC : en attente d'accord
- Alain PICQUENOT : en attente d'accord
- Pascal LO VECCHIO : accepte et propose de poursuivre son soutien illustré
- Thierry GAUDIN : accepte
- Gilbert TOULZA : en attente d'accord
- Yann DUBURE : en attente d'accord

➤ Claire Marie TOTH : en attente d'accord

Christian VITALI a adressé un courrier au sujet des membres d'honneur :

Bonjour à tous les collègues engagés dans cette aventure ...

Je m'inquiétais ces derniers temps de l'absence d'information concernant l'ANCpE. C'était un regret, au moment du passage à la retraite, de devoir assumer, en plus, une rupture absolue avec ce qui a constitué pour moi une partie substantielle inséparable de mon engagement dans l'action et la compréhension du métier de CPE. La relance du mouvement associatif autour des fonctions du CPE m'apparaît comme une bonne nouvelle. Une très bonne nouvelle. Une nécessité qui prend corps en dépit des difficultés que je connais bien. Une urgence qui s'actualise à laquelle j'aimerais bien apporter ma quote-part, tout en restant à ma place, c'est-à-dire en retrait des questions vives qui me sont devenues étrangères. Je crois qu'il est impossible d'appréhender l'identité sans référence à sa généalogie. Ce métier s'invente chaque jour dans la mesure où il se rattache dialectiquement aux solutions et aux problèmes émergés la veille. C'est dans ce mouvement philosophique de la recherche de sens que j'aimerais me situer, notamment face aux mutations informationnelles, culturelles et sociales qui affectent la sphère éducative.

L'idée d'un statut des « membres d'honneur » relève de cette préoccupation. Elle est légitime en un double sens : reconnaître des acteurs qui ont joué un rôle décisif dans l'action associative, mais plus profondément aussi, se rattacher à des racines qui ne cessent d'alimenter la dynamique évolutive de l'association. Cependant, je crains que le vocabulaire de « l'honneur » soit aujourd'hui désuet et peut-être source de malentendu. Je crains en effet que cette « distinction » apparaisse comme un droit pour services rendus au lieu d'être comprise comme un devoir de participation tourné vers les engagements de l'avenir.

En tous cas, c'est de cette façon que je conçois les choses : une forme responsabilité et d'effacement, une certaine légèreté qui accompagne les décisions stratégiques et encourage les initiatives des acteurs réels. Après plus de trente ans de participation à l'ANCpE, à différents niveaux, je suis sensible à l'honneur qui me serait rendu. Je l'accepte volontiers.

J'adorerais vous rejoindre ce samedi 16 mars. J'aurais plaisir à partager ce moment important, mais les événements annoncés pour ce samedi à Paris ne sont pas encourageants. J'essaie de m'organiser, mais sans vous promettre d'être parmi vous. Je vous en informerai dès que possible. Par contre, j'ai hâte de savoir sous quelle forme l'ANCpE va pouvoir se relancer.

Toutes mes amicales pensées à tous.

Christian Vitali

Bulletin d'adhésion :

Via le formulaire paypal les dons sont actuellement bloqués à 30 euros soit l'équivalent de l'adhésion classique. Il serait bien d'intégrer nos soutiens notamment au niveau des bulletins d'adhésion. Vu la configuration du site, un don plus important ne peut se faire que par papier et chèque.

Le site :

Afin d'apporter professionnalisation et réflexion que recherchent nos adhérents, il est impératif d'alimenter le site pour en faire un outil équivalent à la revue. Il s'agit de ne pas s'enfermer dans un thème afin que chaque adhérent, pas forcément des CPE, y trouve son compte. Nous y trouvons actuellement des articles de Christine FOCUENOY, Jean François DUPEYRON et Thierry GAUDIN.

Il apparaît comme nécessaire de se fixer un calendrier de travail. Nous proposons en priorité d'instaurer une régularité dans nos échanges, entre les membres du bureau d'une part et avec nos différents soutiens d'autre part :

- contact téléphonique hebdomadaire entre la Présidente et la Trésorière et retour vers les membres du bureau si besoin ;
- une fois par mois et selon l'actualité, rendre compte à nos adhérents de la vie de l'association et solliciter leur contribution ;
- le bureau sélectionnera les articles à mettre en consultation sur le site. Les articles réservés aux seuls adhérents seront mis en ligne une fois par mois, le 7 du mois date anniversaire de l'ouverture du « nouveau site ».

Concernant l'utilisation de ce dernier, Monsieur Nicod a transmis une vidéo explicative quant à sa prise en main et assurera le suivi autant que nécessaire. Elisabeth delcamp aura besoin de temps pour se familiariser à son utilisation.

La communication :

Tout un travail est à faire à ce niveau là. Il est nécessaire de repenser notre communication sans trop attendre de notre institution. Clotilde NOIZILLIER étant chargée de la liaison avec les

correspondants académiques doit voir avec eux de se Nous demanderons aux correspondants académiques de prendre l'attache des tourner vers les IA-IPR EVS pour communiquer les informations et l'actualité de l'association. En parallèle, il faut relancer le droit de communiquer via les listes de nos collègues à l'échelle nationale et/ou académique comme le font nos les syndicats. Clotilde NOIZILLIER contacte le site du MEN afin de voir s'il est possible d'y mettre un lien concernant l'ANCPE. Elisabeth DELCAMP voit de son côté avec les syndicats et une association de collègues enseignants pour faire de même.

Nous devons de plus élargir notre communication en établissant des échanges de pratiques avec l'Enseignement Agricole, l'ICEM (pédagogie Freinet), l'OCCE, le GFEN, les CEMEA, la le groupe Prévention Maïf, la FCPE, et autres.... Nous devons multiplier les contacts avec les partenaires éducatifs de l'Ecole et du CPE pour obtenir leur contribution écrite et soutien lors d'événements.

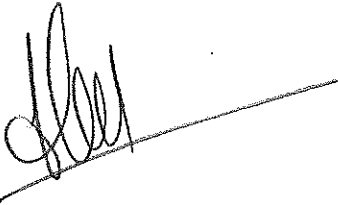
Les correspondants académiques :

Magali LAUTISSIER pose la question d'établir un cahier des charges concernant la communication et les publications en direction des collègues. Il est nécessaire d'être précis sur nos demandes (exemple : demande t-on des écrits tous les mois ou cible t-on en amont des thèmes de travail ?). Clotilde NOIZILLIER propose de voir avec nos correspondants académiques. Elisabeth demande à réunir impérativement ces derniers lors d'une journée de travail et de convivialité, en leur offrant les frais de déplacement -si l'état financier de l'association le permet-. La proposition est actée à l'unanimité. Une date est posée selon le calendrier professionnel des CPE à savoir : le vendredi 24 mai et le samedi 25 mai 2019. Elisabeth DELCAMP voit pour réfléchir à proposera un courrier à adresser aux correspondants académiques au sujet de cette journée d'étude. Nous pourrions y inviter nos membres d'honneur. Demeure le choix du lieu, central et attractif...: proximité du Futuroscope par exemple. Il est nécessaire de Nous demanderons aux IA IPR EVS la possibilité de poser un jour pour un travail associatif afin que les correspondants académiques ne soient pas obligés de récupérer le 24 mai.

Poursuite et pistes pour l'ANCPE :

- Ecrits scientifiques, articles divers pour le site.
- Carte adhérents et membres d'honneur pour cohésion et sentiment appartenance (idée d'une correspondante académique trouvant plusieurs échos positifs)

Fin du CD à 17h00



La Trésorière

Elisabeth DELCAMP MINVIELLE



La Présidente

Clotilde NOIZILLIER